



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/33
20 juin 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports
(24-26 septembre 2003)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SEIZIÈME SESSION*

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 24 septembre 2003, à 10 heures

* Suite à une décision des Services de conférence de l'ONU Genève et dans un souci d'économie, les délégués sont priés de se munir de leur exemplaire des documents mentionnés dans le présent ordre du jour provisoire pour la seizième session du Groupe de travail. Aucun document ne sera disponible en salle. Tout document manquant peut être obtenu auprès de la Section de distribution des documents (bureau C.111, 1^{er} étage, Palais des Nations).

De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE: <http://www.unece.org/trans/Welcome.html>) et de la retourner, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41-22-917-0039), soit par courrier électronique (bernadette.healy@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir plan ci-joint), afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 72413).

1. Adoption de l'ordre du jour TRANS/WP.5/33
2. Activités des organes de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail
 - a) Commission économique pour l'Europe E/2002/37-E/ECE/1406
 - b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires ECE/TRANS/152
3. Transports, environnement et santé ECE/AC.21/2003/6
(EUR/03/5040828/6)
ECE/AC.21/2003/5
(EUR/03/5040828/5)
4. Réalisation des corridors et zones de transport paneuropéens
5. Évaluation des projets d'infrastructure dans le domaine des transports intérieurs
 - a) Élaboration d'une méthode européenne d'évaluation de projets
 - b) Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport TRANS/WP.5/2003/1
TRANS/WP.5/2003/2
6. Liaisons de transport Europe-Asie
 - a) Réunion spéciale informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie
 - b) Organisation de trains de démonstration TRANS/WP.5/2003/3-
TRANS/SC.2/2003/3
TRANS/WP.5/2003/4-
TRANS/SC.2/2003/4
TRANS/WP.5/2003/5-
TRANS/SC.2/2003/5
7. Relation entre les transports et le développement économique TRANS/WP.5/2003/6
Document informel n° 2
8. Systèmes de financement de l'infrastructure des transports TRANS/WP.5/2003/7
et Add.1 à 3
Document informel n° 1
Document informel n° 3
Document informel n° 4
Document informel n° 5

9. Transports dans la région méditerranéenne
 - a) Centre d'études des transports en Méditerranée et Centre de formation dans le domaine des transports TRANS/WP.5/2003/13
 - b) Développement des transports dans la région méditerranéenne
 - c) Liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar E/2003/45
 10. Assistance aux pays en transition TRANS/WP.5/2003/8
 11. Système européen cohérent d'infrastructures de transport international
TRANS/WP.5/2003/9
TRANS/WP.5/2003/10
Concept de qualité du service
 12. Établissement d'un système européen de bases de données sur les transports TRANS/WP.5/2003/11
 13. Projet de programme de travail pour la période 2004-2008 TRANS/WP.5/2003/12
 14. Questions diverses
 15. Adoption du rapport
-

NOTES EXPLICATIVES

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est son adoption.

2. ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL

a) Commission économique pour l'Europe

La cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE) s'est tenue à Genève du 4 au 6 mars 2003.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être **informé** des décisions prises par la Commission à sa cinquante-huitième session, concernant des questions telles que la réforme de la CEE-ONU, les grandes orientations générales des travaux de la CEE-ONU, l'assistance technique de la CEE-ONU et la coopération et la coordination avec les autres organisations (E/2003/37-E/ECE/1406).

b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires

Le Comité a tenu sa soixante-cinquième session à Genève, du 18 au 20 février 2003.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être **informé** des débats du Comité sur les questions concernant, en particulier, les domaines d'activité mentionnés aux paragraphes 23 à 39 du rapport du Comité (ECE/TRANS/152).

3. TRANSPORTS, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Le Groupe de travail sera **informé** des résultats de la première session du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) (10 et 11 avril 2003) susceptibles de présenter un intérêt pour ses activités. Le Comité directeur est responsable de la mise en œuvre du PPE-TSE, mis sur pied par la deuxième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (5 juillet 2002).

4. RÉALISATION DES CORRIDORS ET ZONES DE TRANSPORT PANEUROPEËNS

Conformément à la demande formulée par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 19), un représentant de la Commission européenne fera rapport sur les faits nouveaux intervenus dans le domaine des corridors et zones de transport paneuropéens.

Les représentants des pays concernés **informeront** le Groupe de travail des faits nouveaux intervenus dans le domaine des corridors et zones de transport paneuropéens et examineront les différentes possibilités de suivre à l'avenir les améliorations apportées à ces corridors et zones.

5. ÉVALUATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

a) Élaboration d'une méthode européenne d'évaluation de projets

Le document intitulé «Analyse socioéconomique coûts-avantages: série de lignes directrices pour l'évaluation des projets d'infrastructure de transport» a été imprimé et sera mis à la disposition des participants. Ainsi s'achèvent les travaux du Groupe de travail sur l'élaboration d'une méthode européenne d'évaluation de projets.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être **étudier** les mesures qui pourraient être prises au sujet de l'application de cette méthode dans les pays membres ainsi que les orientations concernant sa révision.

b) Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport

À sa quinzième session, le Groupe de travail (TRANS/WP.5/32, par. 27) a demandé au Bureau central du projet TER de rendre compte des travaux de l'atelier sur la méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport, qui s'est tenu à Prague les 7 et 8 novembre 2002.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être **examiner** le rapport du Bureau central du projet TER, qui est diffusé sous la cote TRANS/WP.5/2003/1.

À la même session, le Groupe de travail, prenant note des conclusions auxquelles les pays membres du TER étaient parvenus lors de leur réunion de Brioni en 2002, à savoir que, pour l'instant, ils n'étaient pas en mesure de fournir les renseignements demandés, a prié instamment le Bureau central du projet TER de faire un effort supplémentaire et d'organiser un atelier similaire. Le Bureau central du projet TER fera savoir au Groupe de travail s'il est possible d'organiser un atelier sur une méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport.

Comme suite à la demande formulée par le Groupe de travail (TRANS/WP.5/32, par. 28) le secrétariat a contacté un certain nombre de pays membres ainsi que des organisations internationales (Banque mondiale, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et Banque européenne d'investissement) afin de recueillir des renseignements sur les méthodes progressives d'amélioration des infrastructures de transport. Le résumé des réponses a été publié dans le document TRANS/WP.5/2003/2.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être **examiner** les documents susmentionnés et étudier les aspects qui pourraient être pris en compte dans le cadre de l'application d'une méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport. Il voudra peut-être en outre **envisager** la possibilité d'élaborer un ensemble de recommandations que devraient appliquer les pays membres lorsqu'ils mettront en œuvre la méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport.

6. LIAISONS DE TRANSPORT EUROPE-ASIE

a) Réunion spéciale informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie

La réunion spéciale informelle des pays participant à l'organisation de parcours de démonstration de trains-bloc sur l'itinéraire Europe du Sud-Est-Turquie-République islamique d'Iran-Asie du Sud-Asie du Sud-Est/Chine méridionale a été une nouvelle fois ajournée jusqu'à nouvel ordre à cause de la guerre en Iraq. L'objet de cette réunion est d'examiner les réponses reçues au questionnaire concernant les liaisons de transport Europe-Asie, d'analyser les lacunes d'ordre infrastructurel et réglementaire et d'arrêter les nouvelles mesures d'ordre organisationnel et technique relatives aux activités à entreprendre pour le développement des liaisons Europe-Asie le long de ce corridor (ECE/TRANS/139, par. 33). Le Groupe de travail voudra peut-être **noter** que cette réunion a déjà été reportée deux fois et examiner la question de savoir s'il est nécessaire d'organiser une telle réunion dans un avenir proche.

À sa soixante-cinquième session, le Comité des transports intérieurs a examiné la proposition concernant la mise en place d'une équipe spéciale CEE-ONU/CESAP, chargée de coordonner les activités et les efforts des pays concernés et des organisations internationales participant au développement des corridors de transport euro-asiatiques (ECE/TRANS/152, par. 32). Cette proposition découle directement de la Vision stratégique commune CEE/CESAP pour les liaisons de transport Europe-Asie (TRANS/WP.5/2001/14).

Le Comité a appuyé cette proposition et a demandé au secrétariat de la CEE-ONU d'étudier, avec le secrétariat de la CESAP, les problèmes d'ordre institutionnel, organisationnel et technique que pourrait poser la mise sur pied d'une équipe spéciale. Le Groupe de travail sera **informé** des résultats des consultations entre les deux secrétariats.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi **examiner** les nouvelles mesures à prendre pour accélérer le développement des liens de transport euro-asiatiques en général.

b) Organisation de trains de démonstration

Le représentant de la Roumanie **informera** le Groupe de travail des faits nouveaux concernant l'organisation de trains de démonstration sur la partie de la liaison de transport Europe-Asie située en territoire roumain. Ces informations sont diffusées dans le document TRANS/WP.5/2003/5-TRANS/SC.2/2003/5. Les représentants de la Fédération de Russie et de la Turquie **informeront** le Groupe de travail des faits nouveaux concernant la démonstration de trains-bloc sur les deux itinéraires suivants (TRANS/WP.5/32, par. 34):

- i) Europe (corridor de transport paneuropéen n° 2)-Fédération de Russie-Péninsule coréenne/Japon, avec deux embranchements à partir de la Fédération de Russie vers les destinations suivantes:
 - Kazakhstan-Chine et
 - Mongolie-Chine.

Le Groupe de travail se rappellera peut-être que la Fédération de Russie est le pays chef de file pour l'organisation de trains-bloc de démonstration sur cet itinéraire. Les renseignements pertinents sur l'organisation de trains-bloc de démonstration sur cet itinéraire seront diffusés sous la cote TRANS/WP.5/2003/3-TRANS/SC.2 /2003/3.

- ii) Europe du Sud-Est (corridor de transport paneuropéen n° 4)-Turquie-République islamique d'Iran-Asie du Sud-Asie du Sud-Est/Chine méridionale.

Le Groupe de travail se rappellera peut-être également qu'en ce qui concerne le second itinéraire le pays chef de file est la Turquie. Les renseignements sur l'organisation de trains-bloc de démonstration sur cet itinéraire seront diffusés sous la cote TRANS/WP.5/2003/4-TRANS/SC.2 /2003/4.

7. RELATION ENTRE LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Comme suite à la demande formulée par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 37), le secrétariat a organisé une réunion spéciale informelle afin de définir les aspects concrets de la relation entre les transports et le développement économique, pour examen par le Groupe de travail. Le rapport de cette réunion est diffusé sous la cote TRANS/WP.5/2003/6.

Le document intitulé «Dimensions sectorielles du développement durable: énergie et transports» que M. D. M. Newbery avait établi pour le séminaire de printemps de la CEE-ONU sur «Le développement durable dans la région de la CEE», tenu du 4 au 6 mars 2003, est diffusé dans le document informel n° 2.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être **prendre note** du rapport et **examiner** et **mettre en évidence** les aspects particuliers de cette relation, qu'il souhaite examiner en profondeur à ses futures sessions.

8. SYSTÈMES DE FINANCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS

«Les systèmes de financement de l'infrastructure des transports» figurent parmi les domaines que le Groupe de travail a retenus, à sa quinzième session, pour examen à ses futures sessions. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'élaborer un questionnaire, sur la base du rapport du Gouvernement polonais concernant le financement de l'infrastructure routière en Pologne, de collecter les données pertinentes auprès des pays membres et d'établir un rapport récapitulatif des options possibles [TRANS/WP.5/32, par. 9 a)].

Après avoir consulté le Président et le Vice-Président du Groupe de travail, le secrétariat a diffusé le questionnaire et a rassemblé les réponses des pays membres. Le résumé de ces réponses est diffusé sous la cote TRANS/WP.5/2003/7 et Add.1 à 3 et sera soumis au Groupe de travail pour examen. On trouvera dans les documents informels n^{os} 1, 3, 4 et 5 des informations supplémentaires utiles.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être **prendre note** du document et **examiner** différentes méthodes de financement de l'infrastructure de transport ainsi que les enseignements que l'on peut tirer de l'application de différentes techniques de financement. En outre, le Groupe

de travail souhaitera peut-être **retenir** les systèmes de financement qu'il juge appropriés, compte tenu des besoins spécifiques des pays membres en matière de développement et de leur situation économique.

9. TRANSPORTS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

a) Centre d'études des transports méditerranéens et Centre de formation dans le domaine des transports

Le Centre d'études des transports en Méditerranée orientale (TRANSCEM) et le Centre d'études des transports en Méditerranée occidentale (CETMO) ont été priés de rendre compte des activités qu'ils ont menées depuis la quinzième session du Groupe de travail (TRANS/WP.5/32, par. 39). Des renseignements sur les activités récentes du CETMO et du TRANSCEM figureront dans le document TRANS/WP.5/2003/13, qui sera soumis au Groupe de travail pour examen.

b) Développement des transports dans la région méditerranéenne

Le Groupe de travail sera **informé** de l'initiative du CETMO concernant l'organisation d'un séminaire sur les flux de marchandises dans la région méditerranéenne. En outre, le représentant de la Commission européenne rendra compte des activités du Forum euroméditerranéen des transports, notamment en ce qui concerne la Zone de transport paneuropéenne de la Méditerranée.

c) Liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar

Le Groupe de travail souhaitera peut-être **prendre note** du projet de liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar (E/2003/45) et des activités menées dans le cadre de ce projet.

10. ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION

Le Groupe de travail sera **informé** des activités des conseillers régionaux et du Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT). Tous les renseignements pertinents sont consignés dans le document TRANS/WP.5/2003/8.

Le Groupe de travail pourra aussi **inviter** les gouvernements et les organisations et institutions internationales compétentes à contribuer au Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) et à informer le secrétariat du type d'assistance qu'ils pourraient fournir (TRANS/WP.5/32, par. 42).

11. SYSTÈME EUROPÉEN COHÉRENT D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT INTERNATIONAL

Concept de qualité du service

À sa quinzième session, le Groupe de travail a décidé de poursuivre l'examen de la notion de qualité du service. Il a demandé au secrétariat de distribuer le document informel n° 1 (2002) aux pays membres et d'inviter ceux-ci à formuler leurs observations à la lumière de leur

expérience en matière de qualité du service dans le secteur des transports. En outre, le Groupe de travail a demandé au secrétariat de lui présenter, à sa prochaine session, une version actualisée du document informel n° 1, en vue de perfectionner les indicateurs de la qualité des services de transport.

On trouvera les renseignements reçus des pays membres dans le document TRANS/WP.5/2003/9 et une version actualisée du document informel n° 1 dans le document TRANS/WP.5/2003/10, qui seront soumis au Groupe de travail pour examen et observations.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être, à la lumière des deux documents susmentionnés, **poursuivre l'examen de la question** et étudier la possibilité d'élaborer des indicateurs de la qualité des services de transport, qui puissent être utilisés dans la pratique, et mettre en évidence des critères qui permettent d'évaluer l'amélioration de la qualité de ces services au fil du temps et de procéder à des comparaisons au niveau international.

12. ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME EUROPÉEN DE BASES DE DONNÉES SUR LES TRANSPORTS

Conformément à la décision qu'il a prise à sa quatorzième session, le Groupe de travail souhaitera peut-être **prendre note** des progrès accomplis dans la mise en place des bases de données TEM, TER et AGR ainsi que des autres activités menées par la CEE en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre du Système européen de bases de données sur les transports, qui fait l'objet du document TRANS/WP.5/2003/11.

13. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2004-2008

Le Groupe de travail souhaitera peut-être approuver son projet de programme de travail pour la période 2004-2008, publié sous la cote TRANS/WP.5/2002/12.

14. QUESTIONS DIVERSES

La dix-septième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir du 20 au 23 septembre 2004.

15. ADOPTION DU RAPPORT

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la présente session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la présente session, y compris lesdites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président avec le concours du secrétariat et sera présenté au Comité des transports intérieurs.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print

Title of the Conference _____ Date : _____

Working Party on Transport Trends and Economics , 16th session, 24-26 September 2003

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
 Mrs. _____
 Ms. _____

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participating <u>From / Until</u>
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From _____
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until _____
Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a Long Duration conference badge issued at Geneva if so PLEASE TICK HERE				<input type="checkbox"/>

Document Language Preference English French Other _____

Official Occupation (in own country) _____ Passport or ID Number _____ Valid Until _____

Official Telephone N°. _____ Fax N°. _____ E-mail Address _____

Permanent Official Address

Address in Geneva

<p>On Issue of ID Card</p> <p>Participant Signature</p> <p>Spouse Signature</p> <p>Date</p>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO</p>	<p>Security Use Only</p> <p>Card N°. Issued</p> <p>Initials, UN Official</p>
--	--	---	---



UNITED NATIONS GENEVA
CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION

LONG DURATION / EXPERT FORM

Please use block capitals when filling in this form

Name of Delegate			
Participant of Country / Organization / Agency			
Expected date of arrival		Number of conferences you attend each year	
Official Occupation			
Passport Number		Passport Expiration date	
Office Telephone No.		Office fax No.	
Email Address			
Permanent Official Address or Home Address			
Signature of Delegate			

Name of Authorizing Officer		Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.
Signature of Authorizing Officer		
Section stamp and date		

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

FOR SECURITY USE ONLY		
ID CARD NUMBER:	VALID FROM:	VALID UNTIL:
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

